

Réf: Dossier N° : 47361

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE SONGON IMMOBILIER »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ATTOBAN APRES LE 30ème
ARRONDISSEMENT, 01 BP 3523 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 21 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE SONGON IMMOBILIER » .

Objet: promotion immobiliere, aménagement de terrains et vrv, viabilisation fonciere, vente de terrain et construction

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Vingt Mille (20.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ATTOBAN APRES LE 30ème ARRONDISSEMENT, 01 BP 3523 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur TRAORE MAMADOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-07784 du 21/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7515 du 21/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

